

Enquête de satisfaction auprès des employeurs ayant bénéficié du service diagnostic / accompagnement d'Alther

Pour avoir un service de qualité, il faut savoir écouter ses clients :

Dans le cadre de notre démarche qualité (ISO 9001 : 2008), nous avons réalisé une enquête de satisfaction par courrier auprès d'employeurs privés soumis à l'obligation d'emploi et ayant bénéficié d'un service diagnostic/accompagnement pour leur établissement par Alther.

Questionnaires envoyés :	60
Questionnaires remplis :	11
Taux de participation :	18%

1 - Les moyens mobilisés pour la réalisation du plan d'action validé ensemble vous ont-ils parus ... ?

69.03%		Tout à fait satisfaisant
30.97%		Satisfaisant
0.00%		Peu satisfaisant
0.00%		Pas du tout satisfaisant

2- Dans le cas d'une mise en relation avec un partenaire, sa réactivité vous a-t-elle parue ... ?

40.00%		Tout à fait satisfaisant
53.33%		Satisfaisant
6.67%		Peu satisfaisant
0.00%		Pas du tout satisfaisant

3- La réactivité du service Alther concernant la mise en place du plan d'action vous a-t-elle parue ... ?

64.30%		Tout à fait satisfaisant
35.70%		Satisfaisant
0.00%		Peu satisfaisant
0.00%		Pas du tout satisfaisant

4- L'accompagnement proposé par Alther vous a-t-il paru... ?

69.03%		Tout à fait satisfaisant
21.43%		Satisfaisant
9.53%		Peu satisfaisant
0.00%		Pas du tout satisfaisant

Ce que vous pensez de nos services :

Pour l'année 2017, le taux de satisfaction est de 96%. Nous remercions tous les employeurs qui nous ont fait confiance, ainsi que tous nos partenaires.

Nous vous informons que le service Alther est clôturé à compter du 31.12.2017. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site de l'Agefiph sur www.agefiph.fr et/ou vous adresser à Action et Compétence à l'adresse suivante : info@actionetcompetence-alsace.com